

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 9 Présents : 5 Votants : 6 POUR : 6 CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt-quatre Le 11 avril à vingt heures La Commission administrative de la commune de CERNEX, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Vincent TISSOT. Date de convocation : Le 26 mars 2024 Secrétaire de séance : Virginie JACOTTET
<u>Présents :</u> Vincent TISSOT, Virginie JACOTTET, Estelle SIMONIN, Bruno FONTANA, Jeanne LHOMME-CHOULET <u>Absent(e)s avec procuration :</u> Valérie JIGUET, <u>Absent(e)s sans procuration :</u> Odette LAUDE, Delphine BACHELLERIE, Anne-Marie VENAUT	

Délibération n° D24-03

Objet : AFFECTATION DES RESULTATS 2023 - BUDGET C.C.A.S. 2024

Vu les résultats 2023 du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CERNEX faisant apparaître un excédent de fonctionnement de **1 322.67 €**

**La Commission Administrative,
Après en avoir délibéré,**

- **DECIDE à l'unanimité,** d'affecter cet excédent de la manière suivante

Au compte 002 "Excédent de fonctionnement antérieur reporté" **1 322.67 €**

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

**Le Président,
Vincent TISSOT**



*Certifiée exécutoire le 12/04/2024
Transmise en Sous-Préfecture le 15/04/2024
Affichée le 15/04/2024*